

national distinctif, effectué par la majorité de la Chambre lundi dernier, et nous devons maintenant, suivant la recommandation du septième rapport du comité, choisir un deuxième drapeau.

J'ai entendu avec beaucoup d'intérêt l'honorable député de Victoria-Carleton (M. Fleming) déclarer, après avoir étudié le septième rapport du comité, que neuf membres ont voté pour son adoption, alors que cinq ont voté contre.

Et le hasard veut que les cinq députés qui semblaient adopter une ligne de conduite logique dans le travail que s'était imposé ce comité étaient des députés conservateurs, qui s'opposent d'ailleurs, à l'instar de leur parti, à l'adoption d'un deuxième drapeau.

On invoque, dans le rapport du comité, le prétexte qu'il nous faut adopter un deuxième drapeau pour marquer notre adhésion au Commonwealth des nations unies et notre allégeance à la Couronne britannique. Il est permis de se demander si depuis que le Canada a adhéré au Commonwealth, soit depuis 1945, il a manifesté son allégeance à la Couronne britannique, puisque nous n'avons pas eu l'Union Jack pour proclamer, comme le suggère le rapport, notre adhésion au Commonwealth des nations et à la Couronne britannique.

Il est permis de se demander, monsieur l'Orateur, où est «Joe» dans ce septième rapport. Et lorsqu'on parle de «Joe», il est permis de se demander si ce n'est pas le premier ministre de Terre-Neuve qui a exercé son influence auprès des députés de sa province qui siègent au Parlement fédéral, parce que ce premier ministre disait que jamais il ne tolérerait que, dans sa province, un autre drapeau que l'Union Jack ou le Red Ensign soit hissé sur les édifices gouvernementaux.

Pourquoi deux drapeaux, monsieur l'Orateur?

**M. Graftey:** Pourquoi deux?

**M. Paul:** Pourquoi deux? Et je fus très intéressé par les propos ou la tentative d'explication que nous a donnée le très honorable premier ministre lorsqu'il a appuyé le rapport du président du comité. Il n'a pas apporté de raisons, il a fourni des prétextes.

Y a-t-il un pays au monde qui ait deux drapeaux?

Nous avons dû attendre 97 ans pour avoir un drapeau national distinctif et voici que maintenant, dans l'espace de trois ou quatre jours, nous allons avoir deux drapeaux à offrir au peuple canadien et au reste de l'univers!

Monsieur l'Orateur, j'ai également écouté avec intérêt certains députés de ma province qui se sont levés pour appuyer le deuxième drapeau qu'on nous suggère, l'Union Jack, et il n'y a aucun doute que j'aurai le plaisir

[M. Paul.]

de les recevoir dans mon comté, lors des prochaines élections, avec les deux drapeaux!

**M. Graftey:** Jamais, seulement un!

**M. Paul:** Monsieur l'Orateur, le septième rapport du comité va être soumis au vote. Souhaitons que ce soit ce soir-même. Or, j'en profite pour dire à mes collègues, les députés de la province de Québec: «Soyez bien à votre aise pour vous lever et voter contre l'adoption d'un deuxième drapeau.» Le très honorable premier ministre nous a dit que ce serait un vote libre. Nous, du parti conservateur, sommes absolument libres de voter comme nous l'entendons sur les questions dont traite le rapport et j'espère que les députés libéraux sont également libres de le faire.

Je n'ai aucun doute...

**L'hon. M. Deschatelets:** Vous n'étiez pas libre, tantôt, au caucus!

**M. Paul:** J'entends l'honorable député de Maisonneuve-Rosemont (M. Deschatelets), mon bon ami le ministre des Travaux publics. Comme les électeurs vont vous saluer avec enthousiasme lorsque vous leur offrirez ces deux drapeaux! Vous pourrez dire: mes chers électeurs, nous sommes le seul gouvernement de l'univers qui donne à ses citoyens deux drapeaux!

J'espère avoir l'occasion de voir flotter le drapeau du dimanche devant la résidence de l'honorable ministre des Travaux publics et le deuxième à l'arrière, ou vice-versa. Quel spectacle, monsieur l'Orateur, de voir le Canada doté de deux drapeaux!

Je vois l'honorable député de Lotbinière (M. Choquette), mon bon ami. J'aimerais qu'il me cite une république au monde qui a deux drapeaux!

**M. Choquette:** Le Nigéria!

**M. Paul:** Il y aura peut-être la république de Lotbinière qui aura deux drapeaux!

**M. Choquette:** Nommez-moi un parti qui a deux chefs qui ne s'entendent pas!

**M. Paul:** Monsieur l'Orateur, il est dommage que je ne puisse pas répondre à celui qui vient de parler, parce qu'il n'occupe pas son siège, comme il le fait souvent d'ailleurs.

**M. Grégoire:** Il ne connaît pas le Règlement.

**M. Pigeon:** Et le député de York-Humber (M. Cowan)?

**M. Paul:** Pourquoi, monsieur l'Orateur, le gouvernement nous présente-t-il ce deuxième drapeau dont nous n'avons pas besoin?

J'entendais avec beaucoup d'admiration et d'émotion le très honorable premier ministre qui, dans la nuit de lundi à mardi, faisait appel à l'unité autour du choix d'un drapeau national distinctif que devait faire la Cham-